



Divajeu, le 26 janvier 2022

Le Syndicat Caprin existe depuis plus de cinquante ans, il est là pour vous accompagner dans votre métier. Informer, conseiller et former les éleveurs transformateurs de lait (bovins, caprin, ovin), défendre et promouvoir la filière caprine, ainsi que contribuer à son développement sont les objectifs qui animent votre Syndicat Caprin.

Bref, il est là pour vous.

Pourtant, il ne faut pas oublier que notre force et notre efficacité proviennent directement de nos adhérents et donc de votre participation : plus nous sommes nombreux, plus nous sommes représentatifs. Même si les adhésions ne sont pas la principale ressource du Syndicat, elles sont essentielles, car elles donnent sens à l'existence du Syndicat Caprin.

Une cotisation volontaire de votre part à la FNEC et/ou à l'ANPLF à hauteur de 50 € s'ajoutera à la cotisation du Syndicat Caprin.

Les tarifs adhérents sont réservés aux éleveurs
qui sont à jour de leur cotisation { 3 années consécutives }
à l'exception des jeunes installés

Prestations	Adhérent	Non adhérent
Conseils techniques divers	une ½ journée gratuite	300€
Plan de fromagerie	100 €	300 €
Agrément sanitaire	150 €	500 €
Réalisation GBPH individuel	150 €	500 €
Accompagnement diversification	100 €	300 €
PCAE	280€ / jour	-

Dorénavant, à toutes les prestations se rajouteront les frais kilométriques (Aller/Retour du bureau situé à Divajeu au lieu de l'exploitation). Pour les non adhérents, un devis vous sera envoyé.

Afin de maintenir la dynamique du Syndicat, nous vous remercions vivement de votre soutien et nous vous présentons nos sincères salutations.

Pour le Syndicat Caprin,
Le Conseil d'Administration